



# JOURNAL MUNICIPAL

**ZONE ROUGE**  
MISE À JOUR DES HORAIRES  
4 NOVEMBRE 2020



SEIGNEURIE DE LA RIVIÈRE-DU-SUD  
1646-2021

VILLE DE MONTMAGNY

## VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES DE NOVEMBRE



**BANCS PUBLICS :**  
UN PARCOURS POÉTIQUE À DÉCOUVRIR

**5**

### SOMMAIRE

Des Fêtes du 375 <sup>e</sup> différentes, mais tout aussi intéressantes !	<b>3</b>
Conversion du réseau d'éclairage de rue au DEL	<b>4</b>
Une belle solution pour Noël : les chèques-cadeaux Montmagny	<b>5</b>
Sécurité incendie et civile	<b>6</b>
Novembre à la bibliothèque	<b>8</b>
Séances du conseil municipal en bref	<b>10</b>

# MOT DU MAIRE



Magnymontoises, Magnymontois,

Depuis quelques semaines, vous avez sans doute remarqué que les annonces relatives aux Fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud se multipliaient. « Et c'est pas fini, c'est rien qu'un début... » comme le dit la chanson, car d'autres belles nouvelles s'en viennent. Mine de rien, 2021 est à nos portes et je considère essentiel de souligner cet important moment de notre histoire malgré la pandémie.

Au cours des derniers mois, nous avons aussi travaillé très fort pour se doter d'un outil qui nous aidera dans la planification et la priorisation des projets. Je parle ici de la **Réflexion stratégique 2020-2025** que vous recevrez prochainement. Vous pourrez prendre connaissance des aspirations et des axes d'intervention qui ont été ciblés à la suite de ce rigoureux processus et qui guideront nos décisions. C'est d'ailleurs en réponse à l'aspiration « promouvoir la santé durable » qu'une nouvelle portion de la piste piétonnière du boulevard Taché a été aménagée et qu'une autre le sera l'an prochain afin de sécuriser cette artère d'est en ouest et de favoriser les déplacements actifs. Dans la même optique, je vous confirme que notre très apprécié Circuit des trois ponts sera finalisé en 2021.

## DE BELLES NOUVELLES !

En lisant votre *Journal municipal*, vous y trouverez de belles nouvelles. Je pense à notre réseau d'éclairage de rue qui sera bientôt converti aux DEL. Non seulement cette modernisation protégera le ciel étoilé et réduira nos émissions de gaz à effet de serre, elle nous permettra aussi de réaliser de belles économies d'énergie et d'entretien.

Le nouveau parcours de bancs publics poétisés, fruit du travail de plusieurs artistes, est un autre bel attrait de notre ville à découvrir. Profitez des beaux jours d'automne pour aller admirer cette galerie à ciel ouvert.

Finalement, je félicite le Comité de la famille et des aînés d'avoir trouvé une alternative pour souligner l'arrivée de nos nouveaux résidents, malgré les contraintes liées à la Covid-19. J'applaudis aussi l'équipe d'animation du Camp du jour qui, à voir les résultats du sondage mené auprès des parents, a fait vivre un très bel été à nos jeunes.

## L'HIVER S'EN VIENT

Comme chaque année, l'hiver finira inévitablement par arriver. Profitez des prochaines semaines pour finaliser le nettoyage de votre terrain puisque c'est en novembre que la dernière cueillette de résidus verts sera effectuée. C'est aussi le 1<sup>er</sup> novembre que le règlement sur le stationnement de nuit en période hivernale entre en vigueur. Au moment d'écrire ces lignes, nous étions en train de revoir certaines procédures afin d'optimiser le service. Tous les changements apportés seront indiqués au [ville.montmagny.qc.ca/deneigement](http://ville.montmagny.qc.ca/deneigement).

Rémy Langevin

## ENSEMBLE, CASSONS LA VAGUE!

Au cours des derniers mois, tout le monde a fait sa part pour limiter la propagation du coronavirus en respectant les consignes de la Santé publique. Malgré tous nos efforts, la situation est encore critique.

Pour protéger notre population et nos entreprises, limitons nos déplacements entre régions, évitons d'aller dans une zone rouge, reportons nos rencontres familiales et continuons d'appliquer les mesures sanitaires recommandées. **CAR C'EST ENSEMBLE QUE NOUS CASSERONS LA VAGUE!**



## DERNIÈRES COLLECTES

Novembre s'amorce et c'est ce mois-ci que les dernières collectes d'encombrants (objets de plus de 1,5 mètre ou dont le poids est supérieur à 55 livres) et de résidus verts de l'année seront effectuées. Les citoyens souhaitant se départir d'électroménagers, de meubles, de matelas, de réservoirs à eau chaude ou d'autres « monstres » pourront profiter de la collecte du 18 novembre pour le faire s'ils ne veulent pas devoir attendre à l'an prochain ou aller les porter eux-mêmes dans un centre approprié en défrayant les coûts associés. **Réservation obligatoire avant le vendredi 13 novembre.**

Quant aux résidus verts, ils seront ramassés une dernière fois au cours de la semaine du 9 novembre. Par la suite, ils pourront être déposés dans les bacs bruns, qui seront dorénavant ramassés aux deux semaines.

Visitez le [ville.montmagny.qc.ca/collectes](http://ville.montmagny.qc.ca/collectes) pour tout savoir sur les matières acceptées et pour consulter le calendrier des collectes.

## SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET TWITTER



La Ville de Montmagny a maintenant ses propres comptes Facebook et Twitter. Si ce n'est déjà fait, aimez **Ville de Montmagny** dès maintenant pour suivre l'actualité municipale. Vous pouvez aussi aimer la nouvelle page Facebook des Fêtes du 375<sup>e</sup> de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud : **Fêtes du 375e – Montmagny.**

## JOURNAL MUNICIPAL

COORDINATION ET MISE EN PAGE : Communications Montmagny  
101B, avenue Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M2

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau  
418 248-3361, poste 2063 • [elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca](mailto:elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca)

PHOTOS : Communications Montmagny, Ville de Montmagny,  
DanielTphoto, Julien Simard, Beaulieu Lavoie Photographes.

IMPRESSION : Impression Rive-Sud | Tirage : 5945 copies





SEIGNEURIE DE LA RIVIÈRE-DU-SUD  
**MONTMAGNY**  
1646-2021

**TOUS ENSEMBLE!**

## AFFICHONS FIÈREMENT LES COULEURS DU 375<sup>E</sup>

Pour se mettre dans l'ambiance, la Ville de Montmagny a déjà commencé à afficher les couleurs des Fêtes. En effet, depuis le début octobre, une magnifique enseigne lumineuse représentant le logo officiel des Fêtes surplombe fièrement l'entrée de l'hôtel de ville. Au fil des semaines, d'autres éléments visuels s'ajouteront aux décors de diverses infrastructures municipales pour rappeler aux citoyens qu'un pan important de l'histoire magnymontoise sera célébré en 2021. Le comité organisateur espère aussi que les citoyens comme les entreprises de Montmagny prendront part aux festivités avec enthousiasme, malgré la pandémie.

### DES FÊTES DIFFÉRENTES, MAIS TOUT AUSSI INTÉRESSANTES!

À quelques mois du début des festivités entourant le 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, le comité organisateur magnymontois a décidé de jouer de prudence et de réviser sa programmation pour s'assurer que la population puisse célébrer, peu importe l'évolution de la pandémie. Les efforts seront donc principalement mis sur la réalisation de legs concrets plutôt que sur les grands rassemblements. Conclusion : les Fêtes du 375<sup>e</sup> seront différentes, mais tout aussi intéressantes.

### Réaménagement du rocher de la Chapelle UN 1<sup>ER</sup> LEGS DES FÊTES DÉVOILÉ

La Ville de Montmagny est fière de lever le voile sur le premier legs qu'elle offrira à sa population : le réaménagement du rocher de la Chapelle situé en bordure de la montée de la Rivière-du-Sud. Comme ce lieu est hautement significatif sur le plan historique, il deviendra un site de détente et d'interprétation des plus intéressants. Débutant au printemps 2021, les travaux comprendront l'installation de panneaux d'interprétation ainsi que l'aménagement d'un stationnement et d'un sentier menant à la croix, qui sera de nouveau illuminée.

D'ici là, la Ville a mandaté l'équipe d'archéologues d'Artefactuel pour effectuer des fouilles archéologiques sur le site afin d'y découvrir des fragments pouvant mettre au jour de nouvelles informations. « Si le gouverneur Murray a jugé bon d'ajouter le rocher de la Chapelle à la toute première carte de la région, c'est

qu'il s'agit d'un lieu significatif de notre histoire. Et à quelques mois des Fêtes du 375<sup>e</sup>, c'est notre devoir de chercher à en savoir davantage. J'invite d'ailleurs les personnes qui auraient en leur possession des informations relatives au rocher, à la croix ou aux différentes constructions ayant pu être érigées sur le site à communiquer avec Patrick Morency au 418 248-3361, poste 2145 », a exprimé le maire de Montmagny, Rémy Langevin.

Puisque les ancêtres de la Première Nation Malécite de Viger (Wolastoqiyik) ont fréquenté la région lors des migrations saisonnières, cette dernière était si intéressée par ces fouilles qu'elle a envoyé deux archéologues de sa communauté pour compléter l'équipe de chercheurs.

Notons que ces fouilles ont été rendues possibles grâce à l'Entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications.



Portez fièrement les couleurs du 375<sup>e</sup> en utilisant le décor de profil Facebook et en ajoutant le logo officiel des Fêtes à votre site Internet ou à votre signature électronique.

**Téléchargez-les au :**  
[ville.montmagny.qc.ca/375](http://ville.montmagny.qc.ca/375)

**Soyez informés! Suivez la page**  
 **Fêtes du 375e - Montmagny**

### Appel de projets RÉALISATION D'UN ESPACE COMMÉMORATIF

Dans le cadre des Fêtes du 375<sup>e</sup>, la Ville de Montmagny désire offrir à sa population un nouveau site commémoratif aménagé sur une portion du Circuit des trois ponts. Elle lance donc un appel de projets en vue de concevoir, de réaliser et d'installer cet espace. Le thème, la description, les caractéristiques obligatoires du projet et les critères de sélection sont disponibles au [ville.montmagny.qc.ca/375](http://ville.montmagny.qc.ca/375).



M. Richard Bélanger, représentant du Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger (Wolastoqiyik), aux côtés du maire de Montmagny, M. Rémy Langevin.

## LA VILLE MODERNISERA SON RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE RUE

C'est confirmé! Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé le règlement d'emprunt de 510 000 \$ pour convertir le réseau d'éclairage de rue de Montmagny aux diodes électroluminescentes (DEL). Selon le calendrier, les quelque 1 100 luminaires de 3 000 degrés kelvin, un blanc chaud confortable à l'œil, devraient être livrés dans les prochains jours et installés d'ici le mois de décembre.



Rappelons que la technologie DEL représente une solution respectueuse de l'environnement tout en répondant favorablement aux enjeux de visibilité et de sécurité routière. Elle se démarque par la durée de vie des ampoules qui est cinq fois supérieure à celle des ampoules originales. De plus, la certification « ciel noir » assure une réduction maximale de la lumière émise vers le ciel grâce à son éclairage directionnel, ce qui limite du même coup la lumière

intrusive dans les résidences. Grâce à cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, la Ville devrait économiser annuellement plus de 40 000 \$ en énergie et de 25 000 \$ en entretien. Soulignons également que le métal et le verre contenus dans les anciens lampadaires seront séparés puis recyclés, et que ce nouvel équipement permettra à la Ville de réduire de façon importante ses émissions de gaz à effet de serre.

## LA NEIGE S'EN VIENT

Qu'on le veuille ou non, la neige finira par tomber et des opérations déneigement devront être effectuées pour dégager nos routes et nos espaces publics. Depuis plusieurs années, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril, la Ville de Montmagny autorisait le stationnement de nuit sur l'ensemble de son territoire à moins qu'une Opération déneigement n'ait été décrétée. Au moment d'écrire ces lignes, la Ville était en train de revoir quelques-unes de ses procédures pour limiter certaines contraintes afin d'offrir un service mieux adapté et plus optimal aux citoyens.

Les citoyens sont invités à consulter le site Internet de la Ville de Montmagny au [ville.montmagny.qc.ca/deneigement](http://ville.montmagny.qc.ca/deneigement) pour prendre connaissance des changements apportés, qui seront aussi publiés dans la prochaine édition du *Journal municipal*.



## RÉFLEXION STRATÉGIQUE 2020-2025

Au cours des derniers mois, la Ville de Montmagny a travaillé très fort pour se doter d'un outil sur lequel s'appuyer pour planifier et prioriser ses projets : la **Réflexion stratégique 2020-2025**. Cette dernière est le fruit d'une rigoureuse démarche visant à imaginer l'avenir de Montmagny. Élus, employés, citoyens et partenaires issus du monde municipal, culturel, économique, sportif, communautaire de tous âges ont pris part à cet exercice, qui a aussi été l'occasion de cibler des aspirations et des axes d'intervention pour atteindre cette vision, tous ensemble.

La **Réflexion stratégique 2020-2025**, sera prochainement distribuée dans le public et sera aussi disponible au [ville.montmagny.qc.ca/reflexion](http://ville.montmagny.qc.ca/reflexion).

### ERRATUM

## RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le mois dernier, la Ville a fièrement annoncé que les Magnymontois étaient champions en matière de récupération de matériel électronique. Eh bien c'est vrai, mais pas autant qu'elle le pensait... En fait, il est exact de dire que plus de 68 % du matériel informatique recueilli en 2019 dans les divers points de dépôt de la MRC de Montmagny provenait de celui situé chez l'entreprise Bo.Mont Expert de Montmagny. Toutefois, l'unité de mesure utilisée n'était pas la bonne. Nous avons parlé de 26 607 tonnes sur 38 978, alors qu'il aurait fallu parler de kilogrammes... Oups. Merci au lecteur vigilant qui nous a souligné cette « légère » erreur de poids.

## À LA DÉCOUVERTE DES BANCS PUBLICS POÉTIQUES

Dispersés dans les espaces verts de la ville, en bordure du bassin, des chutes et de la rivière du Sud, 20 bancs publics ont été « poétisés » par des créateurs littéraires d'ici, au grand plaisir des promeneurs qui pourront désormais y lire des vers ruisselants et élaboussants inspirés du thème « Le goût de l'eau ». Notons que chaque œuvre littéraire prend la forme du haïku, un court poème d'origine japonaise datant du XVII<sup>e</sup> siècle.



« Il n'y a pas que dans les galeries et les musées que la culture s'expose. L'extérieur peut aussi devenir un excellent canevas. Ce qui est intéressant avec l'art urbain, c'est qu'il rend la culture accessible à tous. Il se fond dans notre environnement, s'invite dans notre quotidien et éveille nos sens et nos émotions. J'invite la population à découvrir ce magnifique projet qui enjolive l'espace public de Montmagny », de dire le maire M. Rémy Langevin.

C'est l'artiste Chantal-Jane Garant qui a transposé visuellement sur les bancs les œuvres des auteurs Catherine Chevrot, Denise Beaulieu, Denise Corriveau, Joëlle

Gauvin-Racine, Kathy Paradis, Mireille Gagné, Nathalie Gagnon, Monique Miville-Deschênes, Jean-Louis Gosselin, Michel Pleau et Richard Fournier. Mentionnons également la participation de l'artiste multidisciplinaire Raynald Légaré à titre de commissaire du projet réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.

Pour en savoir davantage sur les bancs publics poétiques, il suffit de visiter le [culturemontmagny.com](http://culturemontmagny.com) pour consulter la carte interactive permettant de localiser chacun des bancs et d'identifier l'auteur du poème.

## PANIERS DE NOËL

Traditionnellement, c'est à ce moment-ci de l'année que le Comité de la famille et des aînés de Montmagny invitait les familles dans le besoin à faire une demande de panier de Noël afin d'agrémenter leur temps des Fêtes. La pandémie oblige toutefois les membres du comité à revoir leurs façons de faire et à réfléchir à un nouveau fonctionnement. Dès qu'une décision sera prise, elle sera diffusée sur les diverses plateformes électroniques de la Ville (site Internet et réseaux sociaux) ainsi que sur la page Facebook du Comité.



## LES CHÈQUES-CADEAUX MONTMAGNY : UNE BELLE SOLUTION POUR NOËL

Alors que la situation sanitaire chamboule déjà les plans de fin d'année en forçant l'annulation de plusieurs partys de Noël en entreprise, la Société de développement économique (SDÉ) de Montmagny offre aux entrepreneurs et aux commerçants la solution idéale pour faire d'une pierre deux coups : encourager l'économie locale tout en reconnaissant le travail de leur personnel.

Si le temps des Fêtes est souvent synonyme de générosité, la SDÉ propose d'y ajouter la solidarité. Car en offrant des chèques-cadeaux Montmagny en reconnaissance du travail effectué durant cette année pour le moins particulière, les dirigeants feront assurément plaisir à leurs employés tout en soutenant une foule de commerces magnymontois. Fidèle à sa réputation d'employeur de choix, le magasin Coop IGA Extra en a déjà acheté pour 4 000 \$!

Pas besoin d'être un entrepreneur pour offrir les chèques-cadeaux Montmagny. Ceux-ci se glissent également très bien dans n'importe quel bas de Noël!

Rappelons que les chèques-cadeaux Montmagny, échangeables dans tous les commerces et services de la ville de Montmagny, sont offerts en coupures de 10 \$ et de 25 \$. **On peut se les procurer en communiquant avec la SDÉ par téléphone au 418 241-5555 ou par courriel au [sdem@ville.montmagny.qc.ca](mailto:sdem@ville.montmagny.qc.ca).**

# SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

## LES TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

Le travail par points chauds, vous connaissez? Il s'agit d'une opération qui produit temporairement une flamme nue, des étincelles ou de la chaleur. La soudure, le meulage, le découpage, le déglacage de tuyau et l'application de revêtement de toiture au chalumeau en sont de bons exemples. Généralement réservés aux industries, ces procédés sont parfois utilisés par des citoyens lors de travaux dans leur garage ou leur sous-sol, et peuvent causer des incendies. Comme le Service de la sécurité incendie a été appelé à intervenir plus d'une fois au cours des dernières années à cause de ce type de travaux, voici quelques conseils à suivre pour les effectuer en toute sécurité.



Si vous effectuez toujours vos travaux au même endroit, soit dans un atelier ou un garage, adaptez votre environnement de travail afin de le rendre sécuritaire :

- Recouvrez les murs de tôle et d'un joint étanche au plancher.
- Écartez tout objet combustible de la zone de retombées.
- Ayez un extincteur à proximité.
- Conservez l'emplacement propre et exempt de poussières.

### Travail itinérant

Si vous devez effectuer des travaux par points chauds dans un lieu qui n'est pas aménagé à cet effet, mettez en pratique les conseils suivants :

- Ayez un extincteur d'incendie à portée de main.
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils.

- Désactivez les systèmes de protection incendie à proximité afin d'éviter une fausse alarme.
- Si possible, mouillez les surfaces combustibles à proximité et munissez-vous de rideaux résistant au feu.
- Surveillez le site des travaux pendant 1 heure après la fin des travaux et effectuez une nouvelle vérification 4 heures plus tard.

La plupart des entreprises ont une politique concernant les travaux par points chauds. Celle-ci prévaut et doit être respectée, car elle est souvent exigée par la compagnie d'assurance.

Pour toute question ou préoccupation relative à la prévention des incendies, il suffit de communiquer avec le préventiviste, Charles-Olivier Emond, à [coemond@ville.montmagny.qc.ca](mailto:coemond@ville.montmagny.qc.ca) ou au **418 248-3361, poste 2312.**

## C'EST L'HEURE DE VÉRIFIER VOS AVERTISSEURS

**Au Québec, le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre. Ce sera alors l'occasion de vérifier, d'entretenir ou d'installer vos avertisseurs de fumée.**

Le ministère de la Sécurité publique du Québec rappelle qu'il faut remplacer la pile lorsque l'appareil émet un signal sonore intermittent. Il vaut mieux utiliser le type de pile recommandé par le fabricant, idéalement une pile de longue durée, et ne jamais utiliser de pile rechargeable.

Au moins une fois par année, il est conseillé d'aspirer avec une brosse douce l'extérieur et l'intérieur du boîtier. Dans le cas d'un avertisseur électrique qui ne s'ouvre pas, on nettoie l'extérieur

seulement. Cette mesure vise à empêcher la poussière de s'accumuler sur les capteurs de fumée.

Un avertisseur devrait être installé à chaque étage, même au sous-sol. De plus, si un occupant est reconnu pour avoir un sommeil profond, il serait sécuritaire d'en installer un dans sa chambre.

Rappelons qu'il est dangereux de retirer la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. Dans une telle situation, il vaut mieux l'éloigner légèrement de la cuisine ou de la salle de bain puisque



c'est probablement leur trop grande proximité qui cause le déclenchement.

L'avertisseur doit aussi être installé à 100 cm d'un ventilateur, d'un climatiseur, d'une prise ou d'un retour d'air, car ces appareils peuvent repousser la fumée et nuire à son bon fonctionnement.

# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## Camp de jour estival de Montmagny

### 93 % DES PARENTS SATISFAITS DU CAMP DE JOUR DE CET ÉTÉ

Le contexte exceptionnel de la pandémie a forcé la Ville de Montmagny à revoir ses pratiques pour offrir un Camp de jour estival tout en se conformant aux exigences de la Santé publique. Comme elle est consciente que l'expérience des enfants a été bien différente de celle des années antérieures, la Ville a récemment sondé les parents pour connaître leur taux de satisfaction. Quatre-vingt-cinq parents sur 99 se sont prêtés à l'exercice et 93 % d'entre eux se disent satisfaits ou très satisfaits de l'été de leur enfant.

Les résultats obtenus sont très encourageants, tant pour l'équipe de gestion que pour celle d'animation. Ils démontrent que les nombreux efforts déployés pour faire vivre un bel été aux enfants, dans un milieu sécuritaire, en ont valu la peine. « animateurs organisés comme des pros. », « Vous nous avez convaincus que la vie continuait malgré la Covid-19. », « Je ne vois pas comment vous auriez pu faire mieux. », « Honnêtement, avec son organisation,



la qualité des animateurs et les tarifs, Montmagny fait des jaloux dans mon entourage. »... Voilà quelques commentaires élogieux que certains parents ont partagés et qui sont très appréciés.

Sans grande surprise, le principal point négatif qui ressort du sondage concerne le changement majeur apporté au mode d'inscription, qui obligeait les parents à inscrire leur enfant en bloc plutôt qu'à la semaine. La direction du camp sou-

haite déjà rassurer les parents : dès que les directives gouvernementales seront simplifiées, elle compte de nouveau offrir l'inscription à la semaine. Cela devrait faire plaisir aux parents répondants, dont 96 % prévoient réinscrire leur enfant à l'été 2021.

Félicitations à Mme Geneviève Roy qui, au terme d'un tirage au sort effectué parmi tous les répondants, a remporté 50 \$ applicable sur une prochaine inscription.

## Accueil des nouveaux résidents DES PANIERS-CADEAUX EN GUISE DE BIENVENUE

À défaut d'avoir accueilli les nouveaux résidents de Montmagny lors d'une activité de groupe spécialement organisée en leur honneur, le Comité de la famille et des aînés de Montmagny a trouvé un autre moyen de souligner leur arrivée malgré les contraintes liées à la pandémie.

Puisque cette traditionnelle journée était également l'occasion de leur faire découvrir notre territoire et notre terroir, tous les nouveaux Magnymontois recevront à leur porte, au cours des prochains jours, un superbe panier-cadeau rempli de produits locaux.

**Bienvenue chez vous!**

## SERVICE-CONSEIL EN ARCHITECTURE PATRIMONIALE

**La Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches (CAPCHA) est un service-conseil offert aux propriétaires de maisons anciennes situées dans la MRC de Montmagny datant d'avant 1950 et ayant conservé un bon potentiel patrimonial.**

Les propriétaires qui prévoient entreprendre des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage et d'isolation ou qui envisagent modifier le revêtement, les fenêtres, la toiture, la galerie ou d'autres ornements pourraient recevoir des conseils pour préserver le cachet de leur demeure et avoir une meilleure idée des étapes de réalisation de même que du budget à prévoir.

### Comment ça fonctionne?

Le programme CAPCHA donne accès à l'expertise de la firme spécialisée en patrimoine bâti, Marie-Josée Deschênes architecte, qui se rend sur place pour évaluer l'état des composantes du bâtiment, réaliser un carnet de santé, produire des esquisses pour finalement remettre un rapport technique complet. Les propriétaires n'ont qu'à défrayer 100 \$, soit 15 % de la valeur de cette consultation. Pour avoir plus d'informations, il suffit de visiter le site Internet [capcha.ca](http://capcha.ca) ou de contacter Catherine Plante au **418 248-5985, poste 334** ou à [cplante@montmagny.com](mailto:cplante@montmagny.com).

# NOVEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE



PRÉSENTÉES PAR  
**Monbuuro.ca**

Hamster+

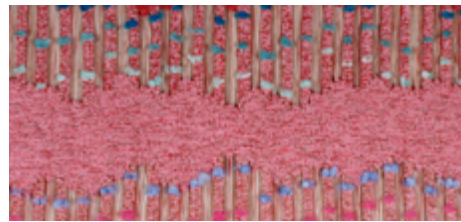
## EXPOSITIONS

Pour visiter les expositions, consultez la programmation de la Bibliothèque pour vous assurer que la salle est accessible.

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

### **En temps et lieu** - Par Marie Reine Poirier

Si ce n'est déjà fait, vous avez jusqu'au 22 novembre pour aller admirer l'exposition **En temps et lieu** de Marie Reine Poirier qui met en valeur l'art inhabituel et plutôt rare qu'est la tapisserie.



DU 24 NOVEMBRE AU 3 JANVIER

### **Exposition des élèves** de Chantal-Jane Garant et de Clément Montminy

L'ensemble des élèves adultes des ateliers d'arts visuels dispensés par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Montmagny sera rassemblé le temps d'une exposition collective. On pourra y admirer les plus récentes réalisations des peintres des ateliers de Chantal-Jane Garant ainsi que des vitraillistes guidés par Clément Montminy.



**ACTIVITÉS REMISES À DES DATES ULTÉRIEURES**



MARDI 3 ET 17 NOVEMBRE

Atelier

Une page, un profil, des publications sur ce populaire réseau social en compagnie de Dany Rouillard. Ateliers donnés en petits groupes et adaptés à tous les participants.

**MAINTENANT LE SAMEDI**



SAMEDI 7 NOVEMBRE • 10 H 30

### **L'heure du conte Desjardins**

Animé par la conteuse Élisabeth Desjardins, ce rendez-vous mensuel favorise l'éveil à la lecture, la compréhension, la création et la sociabilité. Suivi d'un bricolage avec l'artiste Chantal-Jane Garant.



JEUDI 12 NOVEMBRE • 14 H

### **Acheter/épargner : comment concilier les deux?**

Vous aimez acheter ce qu'il vous plaît, mais vous voulez aussi épargner? Cet atelier vous permettra d'évaluer les effets et les pièges de la consommation. Vous apprendrez les éléments clés d'une consommation réfléchie et les différents moyens d'épargner.



JEUDI 19 NOVEMBRE • 18 H 30

### **Initiation aux technologies numériques**

Atelier abordant le fonctionnement d'une tablette ou d'un ordinateur et différents sujets tels que la navigation sur Internet, l'utilisation du catalogue en ligne et le repérage d'un livre dans la bibliothèque, les services et les collections numériques, etc.



JEUDI 24 NOVEMBRE • 19 H

### **Initiation aux outils numériques de la Bibliothèque**

Au-delà des documents papier, la Bibliothèque possède une vaste collection numérique. Dans cet atelier, les participants apprendront à utiliser le catalogue en ligne, à emprunter des livres et des revues numériques, à utiliser la plateforme de formations en ligne et les outils de généalogie.



MERCREDI 25 NOVEMBRE • 11 H 30

### **Viens placoter en langues étrangères**

Vous voulez pratiquer votre espagnol ou votre anglais dans un lieu plus convivial qu'une salle de classe? Apportez votre dîner et venez rencontrer des gens et échanger sur différentes cultures avec l'équipe Immigration du CLD de la MRC de Montmagny.



JEUDI 26 NOVEMBRE - 19 H

### **Marché du travail : mes droits et mes responsabilités**

Le marché du travail est un monde vaste et complexe. Employeurs et employés ont des droits et des responsabilités l'un envers l'autre. Apprenez-en davantage sur les règles qui encadrent les conditions de travail et les normes ainsi que sur certains droits, obligations et recours des travailleurs et des employeurs.

Deviens **Ami DE LA BIBLI**

J'ADHÈRE





## Bibliothèque de Montmagny CONTRIBUEZ À LA CAMPAGNE SIGNATURE

La campagne «signature» de la Bibliothèque de Montmagny bat son plein. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez laisser une marque à vie de votre amour pour l'institution en faisant un don de 1 000 \$ ou de 100 \$ pour inscrire votre nom sur une contremarche de l'escalier central ou sur l'une des baies vitrées de l'établissement.

Détails au :  
[bit.ly/campagnesignature](http://bit.ly/campagnesignature)



### RAPPEL

Bien que le récent appel aux bénévoles ait été entendu par quelques personnes, la Croix-Rouge est toujours à la recherche de bénévoles pour agrandir son équipe de Montmagny. Que ce soit lors d'incendies, de fermetures de route, d'inondations ou de catastrophes naturelles, la Croix-Rouge est toujours présente pour aider la communauté.

Les personnes aimant l'action et désirant redonner au suivant peuvent s'inscrire au [partenairescroixrouge.ca](http://partenairescroixrouge.ca).

# SÉANCES DU CONSEIL

## PRINCIPALES RÉOLUTIONS | Séances ordinaires des 14 août et 28 septembre 2020

À noter que l'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible le jour même, sur le site Internet de la Ville au [ville.montmagny.qc.ca/seances](http://ville.montmagny.qc.ca/seances) et que le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivants la séance.

### LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme en date du 15 septembre 2020

### PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements (Surveillez les publications pour l'entrée en vigueur des règlements)

- Résolution d'adoption d'un second projet de règlement et Adoption du Règlement numéro 1100 170 amendant le Règlement de zonage numéro 1100 afin de permettre les usages de 4 logements et de 4 à 6 logements dans la grille de spécification pour la zone RcM-19
- Adoption du Règlement numéro 1246 décrétant une dépense et un emprunt de 131 000 \$ pour l'acquisition d'un mini chargeur articulé avec équipements
- Adoption du Règlement numéro 1247 décrétant une dépense et un emprunt de 672 000 \$ pour la reconstruction du barrage au lac Morigeau
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement amendant le Règlement numéro concernant les nuisances

### INFORMATIONS CONCERNANT DES TRAVAUX ET DES CONTRATS

- Contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes
- Transport de sel pour la saison 2020-2021 — Contrat CS-20202021 Lot C — Sel Warwick inc.

### ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Autorisation de signature — Entente pour l'utilisation et l'entretien des terrains sportifs gazonnés — Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
- Adoption d'un addenda à la politique régissant l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications (cellulaires)
- Autorisation de signature — Amendement au bail - Fabrique de la Paroisse Saint-Thomas

### CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Autorisation de financement — Achat et installation d'une enseigne lumineuse du 375<sup>e</sup> à l'hôtel de ville
- Approbation des prévisions budgétaires de l'Office d'Habitation de la Région de Montmagny pour l'exercice financier 2020

### DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DE SUBVENTIONS

- Autorisation de financement et dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2 — Complexe de glissades d'eau — Secteur Pointe-aux-Oies
- Autorisation à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Fonds du Patrimoine québécois — Travaux au manoir Couillard-Dupuis

### DIVERS

- Acceptation de la liste des taxes foncières impayées et ordonnance de vente à l'enchère publique pour défaut de paiement de l'impôt foncier
- Autorisation au directeur général à enchérir pour et au nom de la Ville de Montmagny lors de la vente à l'enchère publique pour défaut de paiement de l'impôt foncier — 17 novembre 2020
- Engagement de la Ville de Montmagny — Contribution au programme Priorités bioalimentaires - Appui au projet Les Jardins d'initiation
- Appui au projet Laurentia

# AVIS

Ces horaires sont sujets à changements selon l'évolution de la situation. Pour éviter des déplacements inutiles, merci de vérifier avec les organismes concernés.

Suivez la page  **Ville de Montmagny** et consultez le site [ville.montmagny.qc.ca](http://ville.montmagny.qc.ca) pour rester informés.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### PRÊTS SANS CONTACT SEULEMENT

Lundi	Fermé	Vendredi	13 h à 17 h
Mardi	13 h à 17 h	Samedi	Fermé
Mercredi	10 h à 13 h	Dimanche	Fermé
Jeudi	13 h à 20 h		

138, rue St-Jean-Baptiste Est  
[bibliothequedemontmagny.com](http://bibliothequedemontmagny.com) | 418 248-4856 

## PARC RÉCRÉATIF

La patinoire et le chalet seront ouverts à la mi-décembre selon les conditions climatiques et les directives de la Santé publique.

**INFORMATIONS AVANT L'OUVERTURE**  
418 248-3361, poste 2114

11, avenue de la Fabrique  
[ville.montmagny.qc.ca/horaires](http://ville.montmagny.qc.ca/horaires)

## ÉCOCENTRE DU GOLF

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 7 H À 17 H**  
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE



**TARIFICATION EN VIGUEUR**  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

**Moins de 250 kg/année**  
2 visites à l'écocentre incluses

**GRATUIT\***

**250 kg et plus/année**

**0,10 \$/ kg**

**3<sup>e</sup> visite et plus**  
à l'écocentre

**20 \$/visite**

\*Présentation de l'avis d'imposition municipal (compte de taxes) de l'année courante obligatoire.

550, chemin du Golf  
 Eco-Centre du Golf | 418 248-3323

# HORAIRES

## HÔTEL DE VILLE

**Merci de privilégier les services en ligne et par téléphone.**

Lundi au vendredi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

143, rue St-Jean-Baptiste Est  
[ville.montmagny.qc.ca](http://ville.montmagny.qc.ca) | 418 248-3361  

## ARÉNA

### 25 PATINEURS MAXIMUM

#### PATINAGE LIBRE

Voir calendrier à la page 12

Coût : 2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

#### HOCKEY LIBRE

Voir calendrier à la page 12  
**ZONE ROUGE | SUSPENDU JUSQU'AU 23 NOVEMBRE**

Coût : 5 \$ par joueur

Horaires sujets à changements sans préavis.

21, ave Ste-Brigitte Nord | 418 248-5995 ou 418 248-6022  
[ville.montmagny.qc.ca/horaires](http://ville.montmagny.qc.ca/horaires)

## PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER

### 25 PERSONNES MAXIMUM

#### BAINS LIBRES FAMILIAUX

Lundi et mercredi 12 h à 13 h\* 20 h à 21 h\*

Vendredi 12 h à 13 h\*

Samedi et dimanche 12 h 15 à 13 h 15 17 h 15 à 18 h 15\*

\* Bain avec 2 couloirs pour les nageurs

#### BAINS LIBRES NAGEURS SEULEMENT

Mardi et jeudi 12 h à 13 h

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)  
3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs

*Des plages horaires peuvent s'ajouter.*

Consultez le [ville.montmagny.qc.ca/horaires](http://ville.montmagny.qc.ca/horaires)

**Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 20 entrées.**

#### Remarques :

- Les participants doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.

151, boulevard Taché Est  
[ville.montmagny.qc.ca/horaires](http://ville.montmagny.qc.ca/horaires) | 418 248-6022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	<b>ARÉNA</b> Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20		<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20		<b>ARÉNA</b> Patinage libre • 13 h à 14 h 20 • 15 h à 16 h 20
1	2	3	4	5	6	7
<b>ARÉNA</b> Patinage libre • 13 h à 14 h 20 • 15 h à 16 h 20	<b>HÔTEL DE VILLE</b> Séance du conseil municipal 20 h (À huis clos)	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20	<b>JOUR DU SOUVENIR</b>	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20		<b>ARÉNA</b> Patinage libre • 13 h à 14 h 20 • 15 h à 16 h 20
8	9	10	11	12	13	14
<b>ARÉNA</b> Patinage libre • 13 h à 14 h 20 • 15 h à 16 h 20		<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20	<b>ENCOMBRANTS</b> Réservez avant le 13 novembre à 15 h au <b>418 248-3361</b>	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20		<b>ARÉNA</b> Patinage libre • 13 h à 14 h 20 • 15 h à 16 h 20
15	16	17	18	19	20	21
<b>ARÉNA</b> Patinage libre • 13 h à 14 h 20 • 15 h à 16 h 20	<b>HÔTEL DE VILLE</b> Séance du conseil municipal 20 h (À huis clos)	<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20		<b>ARÉNA</b> Patinage libre 13 h à 14 h 20	<b>ARÉNA</b> Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50	
22	23	24	25	26	27	28
<b>ARÉNA</b> Patinage libre 18 h 30 à 19 h 20	<b>ARÉNA</b> Hockey libre 13 h 30 à 14 h 50					
29	30	<b>PRÉVOYEZ LE COUP!</b> La dernière collecte d'encombrants de l'année aura lieu le <b>18 novembre</b> . Réservez avant le 13 novembre à 15 h au <b>418 248-3361</b> .				

BAC VERT  
 BAC BLEU  
 BAC BRUN  
 ENCOMBRANTS  
 RÉSIDUS VERTS  
 RÉSIDUS VERTS INCLUANT SECTEUR RURAL  
 **ARTS DE LA SCÈNE : horaire au adls.ca**

**INFORMATION SUR LE CORONAVIRUS (COVID-19)**

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC [quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)  
1 877 644-4545 (sans frais)
- VILLE DE MONTMAGNY [ville.montmagny.qc.ca/covid19](https://ville.montmagny.qc.ca/covid19)

**\*IMPORTANT\*** **SOYEZ REJOIGNABLE EN CAS D'ALERTE**

**ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE**

**ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE**

par **CITAM**

**INSCRIVEZ-VOUS!**  
[ville.montmagny.qc.ca/citam](https://ville.montmagny.qc.ca/citam) | 418 248-3361

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
<b>VILLE DE MONTMAGNY</b>	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Piscines municipales (int. et ext.)	418 248-6022
Aréna	418 248-5995 ou 418 248-6022
Maison Taché	418 248-3361, poste 2146
Parc Récréatif	418 248-6022
Transport collectif	418 248-0445
Transport adapté	418 248-7444

**URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)**  
 Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse